



SAINT-GEORGES D'OLÉRON

N/Réf : DR/TD/02.25

Direction Générale des Services

Objet : Marché couvert de BOYARDVILLE

Vacance du lot n° 8

AVIS DE VACANCE

La commune de SAINT-GEORGES-D'OLÉRON porte à la connaissance des candidats potentiels, la vacance du lot n° 8 de 27 m² sis dans le marché couvert de BOYARDVILLE.

Toute candidature à la reprise de cet emplacement devra être adressée en mairie avant la date du 19 mars 2025 par pli recommandé avec accusé de réception. Elle devra comporter les pièces suivantes :

- Projet d'exploitation (type de commerce, mode d'exploitation)

- Volet professionnel et social :

- déclaration au centre de formation des entreprises (CFE)
- déclaration INSEE comportant le numéro SIRET
- 1 extrait du registre du commerce ou des métiers de moins de 3 mois (K-bis)
- pour les exploitants agricoles et les pêcheurs professionnels, tout document attestant de cette qualité

- Volet fiscal :

- copie de la déclaration fiscale
- 1 certificat d'inscription à la contribution économique territoriale (CET)

- Assurance :

- attestation d'assurance de responsabilité civile pour l'exercice de l'activité sur les marchés.

- Trois derniers bilans ou bilan prévisionnel d'exploitation

- Nature et montant des investissements programmés

Rappel du montant (part fixe) du loyer annuel exigible pour 2025 pour ce box de 18 m² : 3 024,00 €.

Fait à SAINT-GEORGES-D'OLÉRON, le 19 février 2025.

**La maire,
Dominique RABELLE**

